

## 1. Contexte général

L'Office National des Forêts (ONF) possède le refuge forestier de l'Isard, situé sur la commune d'Antras (figure 1), au Sud du pic de Paumaude. Ce refuge est régulièrement utilisé pour loger du personnel ONF œuvrant sur le secteur, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 décembre.

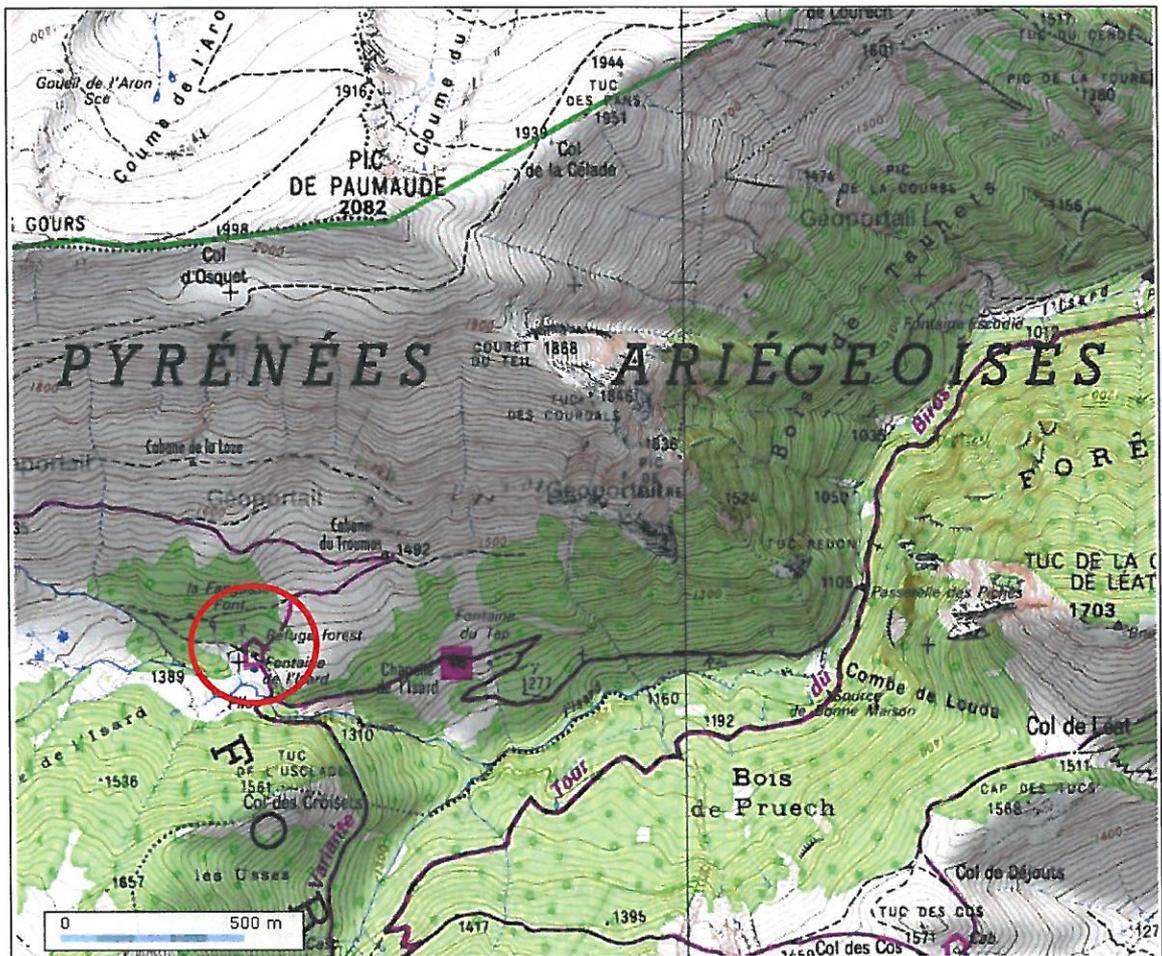


Figure 1 : Plan de localisation du refuge forestier de l'Isard sur fond IGN25

Par le passé, le refuge forestier était alimenté par la Fontaine de l'Isard, située à quelques dizaines de mètres, au Sud. Une pompe manuelle était installée dans le refuge et permettait de remonter l'eau. Pour des raisons de salubrité (fontaine située en aval hydraulique des rejets d'eaux usées du refuge) l'ONF a souhaité aménager un captage privé à partir d'une source située au Nord du refuge forestier dans une zone boisée (amont hydraulique).

Le présent dossier porte uniquement sur cette nouvelle ressource : la source de l'Isard.